

Paris, le 16 mars 2017

## Communiqué de presse

### **Les opérateurs télécoms au cœur de la lutte contre l'exclusion numérique : nouvelle signature de convention avec le département de la Marne**

La Fédération Française des Télécoms et les représentants des opérateurs de télécommunication ont signé avec le Président du Conseil départemental de la Marne, René-Paul Savary, **la convention d'expérimentation relative au maintien de la connexion internet, ce jeudi 16 mars 2017**, dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 108 de la loi pour une République numérique.

L'expérimentation sur le maintien de la connexion internet a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans les départements de la Seine-Saint-Denis et de la Haute-Saône. La Marne devient le troisième et dernier département à bénéficier de ce dispositif expérimental à quatre opérateurs. Les opérateurs s'engagent ainsi à accompagner les foyers en difficulté financière, dans le cadre des dispositifs départementaux du Fonds de solidarité pour le logement.

**Cette démarche volontaire des opérateurs s'accompagnera d'un travail de pédagogie auprès des citoyens, en lien avec les travailleurs sociaux et la Fédération.** Cette expérimentation permettra dès lors de mieux cerner les difficultés rencontrées par certains foyers, pour un usage plus adapté des services numériques.

**Cet engagement collectif est une illustration concrète supplémentaire des actions entreprises depuis plusieurs années par les opérateurs, membres de la Fédération, en matière de lutte contre l'exclusion numérique.**

*Contact presse : Stéphanie Brun - sbrun@fftelecoms.org - 06 47 47 15 76*